

de nous procurer de plus amples explications à l'égard de l'importance de certaines politiques, de certains changements ou projets qu'envisage le ministère dans les quelques mois à venir, voire même durant toute l'année financière.

Voilà quelques-uns des points seulement que j'ai à soulever. Je sais que les autres membres du Comité auront des questions à poser sur les mêmes sujets. Par exemple, on pourra se renseigner sur le crédit n° 5 et, en toute probabilité, lorsque le Comité aura terminé son travail, on aura eu l'occasion de poser des questions et de recevoir des réponses. Toutefois, je ne crois qu'il faille nous restreindre à l'étude des seuls sujets que soulèvent les calculs qu'on nous présente; faire ainsi, se limiter à l'étude des crédits particuliers, serait ignorer l'avenir pour se consacrer au passé. Je crois qu'on devrait nous accorder l'occasion de vider certains de ces sujets parce que l'orientation du gouvernement nous intéresse, de même que ses projets d'avenir.

Je termine, monsieur le président, en précisant que je ne m'oppose pas à ce qu'on y aille doucement, du moins au début.

M. GREENE: Je saisis assurément où vous voulez en venir, M. Olson: il doit y avoir une ligne de démarcation. Par exemple, il existe une ligne de conduite à l'égard de certaines des choses dont vous avez fait mention, telle l'assurance-récolte, par exemple, que nous pourrions discuter librement. Qu'on me permette de préciser que si l'on envisage la présentation d'un projet de loi, je doute fort qu'il nous serait loisible d'en étudier ici les dispositions. Car, assurément, tel est bien l'objet de la Chambre lors de la présentation d'un bill.

M. OLSON: Assurément, M. le président, le ministre ne doit pas se sentir moins libre de discuter ici de ses projets d'avenir qu'il ne le serait en comité plénier.

M. GREENE: Je crois que vous voyez juste.

M. OLSON: Car si vous pensiez autrement, ce serait un obstacle à l'utilité du Comité.

(Texte)

M. VINCENT: Monsieur le président, je crois que si le Comité accepte ma proposition, il serait préférable aujourd'hui d'aborder le nouveau programme laitier que le ministre a annoncé la semaine dernière. Le ministre sera parmi nous durant quelques minutes, et je crois bien que des réponses à nos questions seraient bien accueillies parce que plusieurs membres du Comité se posent encore plusieurs questions touchant ce nouveau programme. Comme ce programme entrera en vigueur la semaine prochaine, si le Comité veut accepter cette proposition, je crois que nous devrions discuter tout de suite des effets de ce programme. Si vous me le permettez, M. le président, j'aurais trois ou quatre questions à poser au ministre, lesdites questions intéressant tous les membres du Comité.

La première question est celle-ci: combien de producteurs, qui ont présenté des demandes aux fins d'une réclamation, en vertu du programme de l'an dernier, n'ont pas encore reçu leur paiement? Également, on sait que plusieurs producteurs, à ce que j'ai constaté n'ont pas formulé de réclamation l'an dernier, ils n'en présenteront probablement pas non plus.